

Bruxelles le 5 août 1847. Note faite à la hâte en arrivant

142

N^o 172

Présenté à la Commission du Musée Royal de
Bruxelles Par Cardieu fils de Paris

Un Tableau original de Cénier fils, représentant
les joueurs de Dex, provenant de la célèbre collection
Perrigaux dont la vente Publique a eu lieu à Paris

M. Cardieu demande de ce tableau la somme
de quinze Mille francs

et en garantissant l'originalité et la pureté ainsi que la susdite
origine.

à Paris chez du Houdonnois. N^o 9.

①

ROYAUME
DE
BELGIQUE.

Bruxelles, le 6 Août 1847.

Musée Royal
DE
TABLEAUX.

N° 172.

Annexe

à M. H. Heris
Leroy. Comm. Exp. Gall. R.

M.

La Commission Administrative
du Musée royal vous prie de
vouloir vous entendre avec
M. { } afin de lui adresser
un rapport sur le mérite et la
valeur d'un tableau de
Teniers, déposé au Secrétariat
du Musée et dont l'acqui-
sition est proposée pour
le futur de l'Etat.

La Commission administrative
du Musée royal vous prie de
vouloir bien vous rendre au
Musée royal avec M. { }
afin d'y examiner un tableau
de Teniers, déposé au Secrétariat
du Musée et dont l'acqui-
sition est proposée pour
le futur de l'Etat. et avoir l'af-
fiance de lui commu-
niquer votre avis sur le
mérite et la valeur de cette
œuvre.

Agr. M. l'ap. d.
ma Confi^{on} à ses distingués.

Le Secrétaire
J. H.

Bruneller, le 12 Août 1847

N^o 172

5

Monsieur le Président,

Conformément à la lettre que
vous nous avez fait l'honneur de nous
adresser en date du 6 courant - nous nous
sommes transportés au musée à l'effet
d'examiner son tableau peint par David,
Terre et Air pour le musée National.

Sous avons trouvé ce tableau du beau-
-fais de son auteur quoique d'une exé-
-cution imparfaite, d'une conservation
parfaite et valant le prix auquel il a été
adjugé

donné la vente de Mr Le comte Perregaux
à Paris, en 1844. soit en principal $\text{fr. } 11800.$,
plus 50% de frais $\text{fr. } 590.$

Ensemble. $\text{fr. } 12390.$

C'est avec l'honneur de vous saluer.

Héri.

Henri Le Roy



N^o 172

Monsieur le Président,

Monsieur,

M^r Gléris s'étant chargé de rédiger le rapport, que vous nous avez demandé au sujet d'un tableau de Geniers que l'on présente au Musée, il vient de me le faire remettre, et bien que je n'en approuve pas le style peu convenant, je vous l'adresse ci-inclus afin de ne pas vous faire attendre davantage.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'être

Votre très. humble Serviteur

Stienne Le Pray

Bruxelles ce 12 Août 1847

ROYAUME
DE
BELGIQUE.

Musée Royal
DE
TABLEAUX.

N° 172

Annexe 1

Bruxelles, le 4 sept 1842

à M^{re} le Ministre des Intérieur

M^{re} le Min.

La Commission administrative
du Musée royal a toujours regretté
que la Galerie des peintures
de l'école flamande, fut depour-
vue de chefs d'œuvre de quelques
uns des maîtres anciens les
plus célèbres et notamment d'une
production de Teniers, qui
occupe à juste titre, le premier
rang parmi les peintures de genre.
Les recherches auxquelles elle
s'est livrée depuis longtemps
pour combler cette lacune
sont restées sans résultat
tant à cause des ressources
insuffisantes, que par la
difficulté de rencontrer, en
temps opportun, des ouvrages
remarquables que les Collec-
tions particulières et les
Musées étrangers lui ont
rarement laissés l'occasion
d'acquies à des conditions
avantageuses.

Aujourd'hui une circonstance
favorable semble se présen-
ter. M^r. Lardieu possède
un tableau que nous
croyons pouvoir être
comme une des produc-
tions distinguées de Teniers.

Le propriétaire en demande
18000 francs, mais nous
pensons, M^r. le Ministre,
qu'il sera possible de
l'acquiescer au prix de 10000 fr.
bien que la Comm. Exp.
du Musée l'ait évalué
à 12,390 francs, somme
à laquelle ce tableau a été adjugé
^{à Paris} (en 1841, lors de la vente de la
Collection de M^r. le Comte
Perezeaux, à Paris).

payable sur les Exercices
de 1848 - 1849 & 1850,

Nous vous prions
en conséquence, M^r. le M.
de vouloir bien nous auto-
riser à entrer en arrangement
avec M^r. Lardieu, pour
l'acquisition de ce bel ouvrage
aux conditions que
vous nous l'honneur
de vous soumettre.

Il vous serait agréable # de rapport de M^r. le Sup^{ts}
M^r. le M^r, de ^{commission} ~~recevoir~~ votre
^{décision} ~~réponse~~ le plus tôt possible.
se trouve ci-joint en copie.

Veuillez agr. M^r. le
M^r. Le Président
Le Secrétaire.
J. J. L.

No 55482 de Dépt. 28^{me} Série.

Bruxelles, le 2⁴ Novembre 1847.

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

N^o 772
3

3^e DIVISION.
N^o 40651

Messieurs,

N. B. On est prié de rappeler, dans la réponse,
le chiffre de la Division, ainsi que le N^o de
l'enregistrement.

ANNEXE.

En réponse à votre lettre du 4
du mois de N^o 172, je m'empresse de vous
informar que vous êtes autorisés à
entrer en arrangement avec Monsieur
Cardieu à l'effet d'acquérir son
tableau de David Teniers aux conditions
mentionnées dans votre lettre
précitée.

Agnez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
A. Rogez

A Messieurs les Membres de la Commission
Administrative du Musée royal de Peinture et de
sculpture de Belgique.
(M^{re} Navez président.)

MUSÉE ROYAL
 DE Peinture et de Sculpture

DE BELGIQUE.

No

172.

OBJET :

Annexe

à M^r Carducci.
 rue des Boudonnais 9.
 à Paris,

M^r.

Comme suite à la proposition que vous avez bien voulu soumettre à la Commission Administrative du Musée Royal de Peinture et de Sculpture, nous Supt de la vente d'un tableau de Geriens, représentant les Joueurs de dés nous avons l'honneur de vous informer que ~~vous~~ ^{le Musée} ~~soumis~~ ^{est} dispose à infirmer l'acquisition ~~de ce bel~~ ^{ouvrage} et nous venons en conséquence vous prier de vouloir bien nous faire connaître si'il vous paraît agréable de ~~vous le céder~~ ^{au prix de dix mille francs} ce bel ouvrage. payable pour les Exercices de 1848. 1849 & 1850.

Nous regrettons vivement
M^r qu'un retard indéfini
d'ant de sa volonté. De
nous ait pas permis de
hâter ~~la solution de cette~~
~~travailler pour notre propre~~
~~affaires.~~
~~à son plus tôt~~

Veuillez agréer, M^r,
l'assurance de notre
considération très distinguée

Le Président
Le Secrétaire. J. F. L.
J. F. L.



Monsieur
Le Président de la Commission
Du Musée Royal de Bruxelles

N^o 172

Monsieur

Après la réception de votre lettre du 9 Décembre 1847,
Je comptais venir à Bruxelles si un Rhume opiniâtre
ne m'aurait retardé; Enfin je puis vous répondre au
sujet du tableau de David Teniers fils qu'il est bon marché
au prix de 15000 f. même si comme je le pensais j'avais été
bénéficiaire des intérêts à partir du moment de son acceptation par
le Musée, vu que ceux écoulés depuis la vente publique jointe
à 12400 f. d'achat forment une somme de 16120 f. au lieu de
présenter le bénéfice que devrais donner cette Catégorie de Tableaux
devenus de plus en plus rares.

Actuellement si je consens à vendre à 15000 f. sans
intérêts aux trois échéances que vous m'indiquez, c'est
un nouveau sacrifice que je fais par le désir que j'ai de
placer un beau tableau au Musée: Conséquemment je
me trouve obligé d'autant plus à me tenir définitivement au
prix de 15000 f. fixe. Dans l'attente de votre réponse

E. S. J. P.



Veuillez agréer,
Monsieur, l'assurance de la considération la plus
distinguée de

Notre très humble et très obéissant
Serviteur
C. Ardouin

Bruxelles le 15 Mars 1848.

P. S. Dans l'Espérance de la conclusion de cette affaire
j'ajouterai que dans le cas, ~~où~~ il serait possible peut-être de me
Donner des titres ^{= négociables} ou les échéances seraient relatives, j'en trouverais alors
un placement utile quel qu'en soit la forme habituelle.
J'attendrai respectueusement en même temps une réponse à cet égard.

Je recommande avoir retenu le tableau de Timier dont il est question
dans cette lettre. Bruxelles le 27 Avril 1848.

C. Ardouin

ROYAUME
DE
BELGIQUE.

Musée Royal
DE
TABLEAUX.

N° 172

Annexe

Bruxelles, le 11 Avril 1848.

à M^r. Cardieu
Rue du Bourgoin
à Paris.

M^r.

En vous accusant la
réception de votre lettre du
18 Mars 1848, nous avons
l'honneur de vous informer
que la Comm^{on} Administrative
du Musée royal a résolu
qu'il n'y avait pas lieu
de modifier les propositions
qu'elle vous a adressées
par sa lettre du 9 Mars 1848,
au sujet de l'acquisition
d'un tableau de Ciceri,
représentant: Les Juweurs
de dés.

Nous croyons en con-
séquence devoir vous faire
connaître ^{M^r} que nous conser-
vons ^{ce tableau} à votre disposition.

Je vous prie d'agréer, M^r.

Le Président

Le Secrétaire.

Sty

J. N. Z.

à M^{lle}.

à M^{le} Ministre des
Intérieur.

Mlle.

Comme suite à v^{re} l^{re}.
du 27 9^{bre} 90, je s^{on},
N^o 4065, nous avons l'hon-
neur de vous informer que
M^r Cardin n'a pas accepté
les propositions que nous lui
avons adressées pour l'ac-
quisition de son tableau
de David Cemier. —

La Commission Administrative
du Musée Royal n'ayant pas
jugé à propos de modifier
son offre primitive, ~~est~~ en
conséquence, l'invité est
amateur à opérer le
rachat de son tableau.

Agr. M^l M.

Le Président

Secrétaire.

V. L.